

Collectivité	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIOUDE SUD AUVERGNE (43)
Service et/ou emploi	1 POSTE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE Maison de la Petite Enfance à Brioude (43) Être détenteur obligatoirement du diplôme d'auxiliaire de puéricultrice
Missions	<p>Missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Accueille et accompagne l'enfant et sa famille en collectivité et soutient la parentalité — Réalise les transmissions aux familles et à l'ensemble de l'équipe — Identifie les besoins et encourage les développements physiques, moteurs et affectifs de l'enfant de 10 semaines à 4 ans — Prends en charge les enfants sur les temps de la vie quotidienne, organise et anime des temps de jeux, d'animations, d'activités et de sorties en lien avec le projet pédagogique — Développe et favorise le travail d'équipe, en favorisant les échanges, l'entraide et la solidarité — Réalise les soins d'hygiène et de confort de l'enfant — Accompagne l'enfant autour du repas : préparation des biberons, aide à la prise des repas, conseils aux familles — Participe au projet d'établissement — Encadre les stagiaires et participe à l'intégration des nouveaux agents — Participe aux réunions de service, de section et aux séances d'analyse de la pratique professionnelle — Assure la sécurité physique et affective de l'enfant en respectant ses habitudes et principes. <p>Missions spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Administre les traitements au quotidien sous la responsabilité de la directrice — Connait et respecte les protocoles de soins, — Accompagne et conseille et les familles au quotidien concernant tout symptômes de l'enfant apparu sur le temps d'accueil (érythème fessiers, mycoses, boutons...) en soutien de l'infirmier(e) ou de la directrice — Participe à l'aménagement de l'espace — Réalise des tâches d'entretien sur le mobilier des sections, et l'entretien du linge
Profil	Première expérience acceptée
Mode de recrutement	CDD
Temps de travail	17h50 dans un premier temps puis possibilité de temps complet ultérieurement selon les besoins de la structure.
Horaires de travail	Horaires variables avec grande flexibilité compris entre 7h00 et 19h30, du lundi au vendredi, selon planning établi par mois
Rémunération	Basée sur la grille indiciaire des Auxiliaires de puériculture et selon l'expérience
Postes à pourvoir le	Immédiatement
Contact	Service RH : Muriel VACCARO Téléphone : 04 71 50 89 10 Courriel : personnel@brioudesudauvergne.fr
Date de l'annonce	09/04/2026
	Merci d'adresser votre candidature, CV et lettre de motivation à : Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne - Monsieur le Président Rue du 21 juin 1944 – BP 55 43102 BRIOUDE Courriel : personnel@brioudesudauvergne.fr